

Kjersti Fløttum

Université de Bergen

## Note sur la problématique des niveaux de polyphonique - de la phrase au texte.

### Problématique

Dans notre projet « Polyphonie linguistique et polyphonie littéraire »<sup>(1)</sup>, la problématique du passage de la phrase au texte est fondamentale. Une des différences essentielles entre les études linguistiques et les études littéraires de la polyphonie concerne justement le *niveau d'analyse* : le domaine de la polyphonie linguistique est la phrase et son énoncé isolés et celui de la polyphonie littéraire est le texte. C'est la polyphonie linguistique, telle qu'elle est développée par Ducrot (1984) et élaborée par Nølke (1994), qui sera au centre de l'intérêt ici. Plus particulièrement, cette note peut être considérée comme quelque peu programmatique pour les études à faire afin de développer le passage de la phrase au texte entier, de la linguistique « pure et dure » à la linguistique textuelle et par la suite aux études littéraires, dans le but d'obtenir un enrichissement mutuel pour les études linguistiques et littéraires.

Comme je l'ai montré dans des études antérieures (voir par exemple Fløttum 1999a :83-84), Nølke a déjà esquissé quelques principes fondamentaux de l'analyse polyphonique de textes entiers (voir Nølke 1994:261-266), que j'ai appliqués dans divers contextes (voir Fløttum 1999b). Nølke propose une analyse en *deux étapes*. Dans la *première*, chaque phrase est étudiée isolément afin de repérer les différents *points de vue* qui s'y expriment et les *liens* que le locuteur

entretient avec ces points de vue (liens de *responsabilité* ou association, d'*accord* et de *non-responsabilité* ou dissociation) et ainsi de déterminer la *structure polyphonique* de la phrase. Cette structure polyphonique fournit des instructions relatives aux interprétations possibles de l'énoncé de la phrase. Dans la *deuxième étape*, qui est l'analyse proprement textuelle, les résultats des analyses de la première étape sont réunis afin de rendre compte du réseau des différentes relations qui s'établit à travers les limites de la phrase et de son énoncé, entre, d'une part, les divers êtres discursifs (individus susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimés), et, d'autre part, les points de vue repérés.

Par la détermination de ces points de vue et relations, on obtient un point de départ explicite avec des instructions plus ou moins précises pour *l'interprétation* du texte. Cependant, en procédant à ce niveau, on sort du cadre strictement linguistique. On se situe dans une *troisième étape* où l'on cherchera à identifier les divers êtres discursifs et à les lier à des êtres réels afin d'arriver au sens global du texte. Sans avoir développé davantage cette troisième étape, j'ai souligné que c'est là « un point de rencontre entre analyse linguistique et analyse littéraire fort intéressant » (Fløttum 1999a : 84).

Je tiens toujours à signaler l'importance de la rencontre dans cette troisième étape que j'ai proposée. Cependant, je pense que, tout d'abord, il est essentiel de développer la deuxième étape. C'est là où est entreprise l'analyse proprement textuelle. Et pour que la rencontre entre analyse linguistique et analyse littéraire soit fructueuse, il faut voir dans quelle mesure on pourra élaborer les catégories appropriées à ce niveau textuel de l'analyse. Nous devons nous efforcer d'explicitier dans la mesure du possible les facteurs dont il faut rendre compte quand on transgresse le niveau de la phrase, quand on passe de la phrase au texte : Qu'est-ce qui appartient à ce deuxième niveau ?

Nølke a déjà proposé qu'il faut « rendre compte du réseau de relations qui s'établit entre les êtres discursifs, d'un côté, et les points de vue repérés, de l'autre » (Nølke 1994 : 263). Ce réseau de relations ou liens constitue, à mon avis, un facteur important de ce que l'on pourrait appeler *la cohérence textuelle polyphonique* (voir Fløttum 1997). Il me semble que les facteurs concernant la cohérence textuelle sont primordiaux pour cette étape de l'analyse polyphonique. Le destinataire s'attend bien sûr à ce que le texte soit *polyphoniquement cohérent*, qu'il y ait une cohérence entre les points de vue présentés. Par conséquent, il est important d'entreprendre des études qui ont pour but de révéler les structures contribuant à une telle cohérence.

Pour étudier de plus près les relations entre êtres discursifs et points de vue, Nølke a également proposé trois règles (ou hypothèses) générales qui semblent valoir pour tout discours monologal (Nølke 1994 : 263-265) :

R1 : Le locuteur d'un énoncé d'un texte monologal est aussi responsable des énoncés précédents et suivants.

R2 : Un point de vue duquel le locuteur-en-tant-que-tel (I) se dissocie peut difficilement être associé au locuteur-en-tant-qu'individu (L) (2).

R3 : Un point de vue que I accorde peut sans problème être associé à L.

## Analyse

Pour illustrer un tant soit peu les principes esquissés pour l'analyse polyphonique de textes entiers, considérons maintenant un micro-texte construit, artificiel (3), où il s'agit de deux Allemandes faisant des projets pour des vacances d'hiver. L'une, A, qui est une adhérente convaincue et militante de l'Union européenne, voudrait aller en France pour des raisons diverses : la France a de bonnes pistes de ski, de bons hôtels, une bonne cuisine, et - la France est membre de l'Union européenne. L'autre, B, argumente en ces termes pour aller en Suisse :

(1) (i) Certes la France a de bonnes pistes mais les hôtels sont plus confortables en Suisse. (ii) Les hôtels suisses sont peut-être les meilleurs que l'on puisse trouver dans

les Alpes. (iii) La cuisine suisse n'est pas mauvaise non plus et les « hors-Europe » souhaitent la bienvenue à tout touriste.

Nous allons maintenant entreprendre une analyse de la structure polyphonique de ces phrases isolément : nous nous trouvons à la *première étape* de l'analyse polyphonique. Il faut préciser que pour les analyses à ce niveau, on profite de nombreux travaux qui sont déjà faits par différents linguistes, comme Anscombe, Ducrot et Nølke et encore d'autres. Bien entendu, c'est un grand avantage que de pouvoir se baser sur ces analyses entreprises de divers faits linguistiques, notamment de différents connecteurs.

Dans notre exemple (1), il s'agit de phrases contenant plusieurs marques explicites de polyphonie, qui nous permettent de proposer une analyse déterminée : les adverbes *certes*, *peut-être*, le connecteur *mais*, la négation syntaxique *ne-pas* et les guillemets. Chaque point de vue (pdv) est numéroté successivement ; C marque une conclusion (qui devra être explicitée dans la troisième étape, dans l'interprétation) :

(i)

pdv 1 : la France a de bonnes pistes (a)

pdv 2 : (a) est un argument en faveur de C

pdv 3 : les hôtels sont plus confortables en Suisse (b)

pdv 4 : (b) est un argument en faveur de non-C

pdv 5 : pdv 2 ne s'applique pas

(ii)

pdv 6 : les hôtels suisses sont les meilleurs que l'on puisse trouver dans les Alpes (c)

pdv 7 : peut-être (c)

(iii)

pdv 8 : la cuisine suisse est mauvaise

pdv 9 : pdv 8 est injustifié

pdv 10 : les hors-Europe souhaitent la bienvenue à tout touriste

pdv 11 : 'hors-Europe' n'est pas le bon terme

Le locuteur de (i) - 1 1 - accorde pdv 1, pdv 2 et pdv 4 et s'associe à pdv 3 et pdv 5 (analyse fondée sur la présence de *certes* et de *mais*).

Le locuteur de (ii) - l 2 - accorde pdv 6 et s'associe à pdv 7 (analyse fondée sur la présence de *peut-être*).

Le locuteur de (iii) - l 3 - se dissocie de pdv 8, s'associe à pdv 9, et à pdv 10 tout en se dissociant du terme « hors-Europe », pdv exprimé en pdv 11, auquel l 3 s'associe (analyse fondée sur la présence de *ne-pas* et des guillemets).

Procédons à la *deuxième étape*, c'est-à-dire à l'analyse textuelle. Selon la première règle proposée par Nølke, nous pouvons conclure qu'il y a identité entre les l 1, l 2 et l 3. Ceux-ci constituent des images du même L (locuteur-en-tant-qu'individu; voir note 2). Alors, les pdv 3, 5, 7, 9, 10 et 11 sont associés à L par l'intermédiaire des images l 1, l 2 et l 3 - ce sont les points de vue du locuteur.

Pour les relations entre les autres points de vue et des êtres discursifs, il est plus difficile de les déterminer. Cependant, les règles 2 et 3 proposées par Nølke nous aident dans une certaine mesure. La règle 3 indique qu'un pdv que l accorde peut sans problème être associé à L. En effet, le locuteur peut accorder un point de vue auquel il a pu s'associer avant ou auquel il pourra s'associer plus tard. Dans l'analyse en question, il s'agit des pdv 1, 2, 4 et 6. Mais qui sont responsables de ces pdv ? Pour les pdv 2 et 4, on peut proposer que c'est la norme (ON), dont le locuteur L fait partie. C'est peut-être la norme qui est responsable du pdv 6 également. Dans la troisième étape, il faudrait pourtant tenter de préciser cette norme. Quant au pdv 1, que le locuteur l accorde également, on pourrait proposer, dans une interprétation par défaut, que c'est l'allocutaire qui en est responsable. Considérons maintenant le pdv 8 ainsi que le terme « hors-Europe », desquels le locuteur l se dissocie. Ils ne peuvent être associés au locuteur L, selon la règle 2 indiquant que le locuteur ne doit pas se contredire dans son discours. Alors, à qui peuvent-ils être associés ? Il n'est pas possible, à l'aide des faits linguistiques manifestes dans ce petit texte, de le préciser, même si l'on pouvait lier ces points de vue à l'allocutaire dans une interprétation par

défaut. Ce n'est qu'à la troisième étape, au niveau de l'interprétation, que l'on pourra déterminer toutes ces relations. Il en va de même pour la valeur de la conclusion C (dans le cas dont il s'agit, la conclusion C est 'aller en France') ainsi que pour la relation entre les êtres discursifs et les êtres réels (dans le contexte esquissé, les deux Allemandes et éventuellement des normes plus ou moins précises).

Je viens d'effectuer une analyse simplifiée d'un texte construit, telle que l'on pourrait la réaliser selon les principes déjà esquissés dans la théorie de la polyphonie linguistique. Il est évident qu'une analyse par les deux étapes proposées par Nølke fournit une base explicite pour l'interprétation qui pourra être entreprise à la troisième étape de l'interprétation. Cependant, cette base pourrait-elle être élaborée ? Les catégories peuvent-elles être rendues plus fines ? A mon avis, elles peuvent être développées de sorte que l'analyse fournisse un point de départ plus solide pour l'interprétation. Dans ce qui suit, je mentionnerai brièvement deux catégories pertinentes qui méritent des études plus approfondies (il y en a certainement d'autres, ou d'autres manières par lesquelles on pourrait aborder la présente problématique) : *le point de vue* et *les liens* s'établissant entre point de vue et être discursif.

### **Point de vue**

En premier lieu il me semble que la notion de *point de vue* pourra être élaborée. Les points de vue qui se dégagent dans une analyse linguistique peuvent en effet être de natures très diverses. C'est qu'il y a une différence considérable entre, d'une part, les points de vue du type pdv 1 ('la France a de bonnes pistes (a)') - point de vue *propositionnel* (exprimant un contenu propositionnel), et, d'autre part, ceux du type pdv 2 ('(a) est un argument en faveur de C') et du type pdv 9 ('pdv 8 est injustifié') - points de vue que je propose d'appeler *relationnels* (ce type de point de vue explicite une *relation* par rapport à un autre point de vue manifeste dans le même énoncé)(4).

Il faudra également voir dans quelle mesure cette bipartition convient à la caractéristique générale des points de vue donnée par Nølke. Il définit les points de vue comme des unités sémantiques pourvues d'un jugement et étant d'une structure interne constituée de deux parties : « un contenu propositionnel et un jugement qui porte sur ce contenu » (Nølke 1994 : 149). Il semble pourtant que l'aspect propositionnel soit le plus dominant dans certains points de vue et que ce soit l'aspect du jugement dans d'autres.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'une division en divers types de points de vue - qu'elle soit bipartite, tripartite ou encore plus fine - pourra constituer un nouveau facteur intéressant pour l'interprétation de textes où ces différents types apparaissent. Peut-être ce facteur pourra-t-il servir à la caractérisation d'un texte dans son ensemble, selon la *dominance* d'un type de point de vue par rapport à un autre. Cela semble être le cas pour un texte sur lequel je travaille actuellement, à savoir « Le mannequin » tiré d'*Instantanées* (Paris, Minuit 1962) d'Alain Robbe-Grillet (Fløttum en préparation). Dans ce texte, on trouve un nombre très important de points de vue *propositionnels* comme dans la toute première phrase du texte :

(2) La cafetière est sur la table.

Et également dans la phrase suivante :

(3) C'est une table ronde à quatre pieds, recouverte d'une toile cirée à quadrillage rouge et gris sur un fond de teinte neutre, un blanc jaunâtre qui peut-être était autrefois de l'ivoire - ou du blanc.

Cependant, dans cet exemple (3), il faut aussi noter l'adverbe *peut-être* qui indique un point de vue *relationnel*, dont le locuteur-en-tant-que-tel (1) est responsable. La distinction *propositionnel/relationnel* pourra être importante pour décrire et interpréter ce texte apparemment « monophonique »(5) . Par la suite, il serait intéressant de tenter de proposer une typologie de texte où la distinction point de vue propositionnel / relationnel sera prise en

considération.

## Liens

En second lieu, je pense qu'il faudra préciser *les liens* qui se réalisent entre point de vue et être discursif à l'intérieur d'un énoncé. Il me semble que les catégories de *responsabilité (association)*, *accord et non-responsabilité (dissociation)* sont trop générales ou pas tout à fait appropriées dans tous les cas, pour rendre compte des liens différents qui se réalisent dans des textes authentiques en général et dans des textes littéraires en particulier.

Prenons par exemple le lien de *dissociation*. D'abord, le fait de se dissocier d'un point de vue propositionnel est différent du fait de se dissocier d'un point de vue relationnel (voir l'analyse ci-dessus).

Ensuite, pour un phénomène plus spécifique comme les *îlots textuels*, des segments langagiers marqués par des guillemets, la problématique du lien est également importante (voir le segment 'hors-Europe' dans (1) ci-dessus; voir aussi Jørgensen 2000 et Fløttum & Norén en préparation). Pour décrire d'une manière satisfaisante ce phénomène d'îlot textuel, il importe d'examiner dans quelle mesure il est possible de déterminer qui est responsable de l'îlot textuel même, mais aussi, et c'est là le point qui nous intéresse ici, le lien que le locuteur entretient avec le point de vue exprimé par l'îlot textuel en question. Dans quelle mesure les liens d'association, d'accord et de dissociation sont-ils applicables dans ce contexte ? Il est évident que le lien de dissociation est tout à fait pertinent (les guillemets marquent une distance, une dissociation), mais la dissociation peut se réaliser à des degrés différents (6). La dissociation peut être plus ou moins forte, selon par exemple l'origine ou la source du segment marqué par les guillemets. C'est le locuteur qui est responsable des guillemets, mais le segment guillemeté a souvent une autre source. Dans les exemples suivants, tirés du *Temps retrouvé* (édition de *La Pléiade*, éd. de 1954) de Marcel Proust, il est clair que la dissociation marquée par les



guillemets en (4) est différente de celle qui est exprimée en (5):

(4) Je dis avec humilité à Robert combien on sentait peu la guerre à Paris. Il me dit que même à Paris c'était quelquefois « assez inouï ». (p. 758)

(5) Pour réussir dans l'entreprise de faire revenir Odette chez elle, Mme Verdurin n'employa pas bien entendu les « ultras », mais les habitués moins fidèles qui avaient gardé un pied dans l'un et l'autre salon. (p.732)

Dans (4), le locuteur marque à l'aide des guillemets une dissociation par rapport à un segment dont la source est explicite : Robert. La dissociation n'est pas nécessairement très forte; le locuteur marque simplement que les mots guillemetés ne viennent pas de lui. Dans (5), pourtant, les guillemets marquent une dissociation par rapport à un segment dont la source n'est pas claire (Odette ?, Mme Verdurin ?, ON ?). La nature de cette dissociation n'est pas claire non plus ; il s'agit peut-être d'une trace de la part du locuteur signalant qu'il ne considère pas *ultras* comme le bon terme pour référer aux personnes en question. Nølke (communication personnelle) propose que le problème tient au fait que la perspective des guillemets est le signe et que, par conséquent, la dissociation peut porter aussi bien sur la forme que sur le contenu - et à des degrés différents.

De la même façon que pour les points de vue, les trois liens déjà proposés par Nølke (1994) ainsi qu'une élaboration de ces liens pourront constituer un facteur intéressant pour l'interprétation de textes entiers. Par exemple, s'il y a une fréquence notable des liens de dissociation tout au long du texte, cela peut constituer la base d'une hypothèse selon laquelle on se trouve devant un texte particulièrement polémique. Ce facteur pourra également jouer un rôle dans la typologisation des textes.

Il est clair qu'une analyse fondée sur des catégories plus fines que celles qui sont déjà développées pourra devenir extrêmement complexe pour un texte long. Voilà le problème éternel qui se pose dans les recherches textuelles ! Cependant, il est également possible

de se servir de distinctions plus fines pour *simplifier* l'analyse un tant soit peu : c'est que par ces distinctions plus fines, on pourrait se limiter à des sous-analyses. On pourrait se concentrer sur des aspects limités précis (tels qu'un type de point de vue ou de lien précis), sans rendre compte de tous les aspects du texte dans son ensemble. Par exemple, l'ensemble (ou les sous-ensembles) des points de vue propositionnels d'un texte, sans négliger la cohérence entre eux, contribuerait considérablement à l'interprétation de la *thématique* du texte, tandis que l'ensemble (ou les sous-ensembles) des points de vue relationnels fournirait une base importante pour l'interprétation des *attitudes* exprimées. Une étude qui pourrait également enrichir l'interprétation d'un texte est celle qui consiste dans la comparaison quantitative entre points de vue propositionnels et points de vue relationnels. Pour ce qui est des *liens*, on pourrait entreprendre des sous-analyses de la façon suivante : examiner dans quelle mesure il y a une cohérence entre les points de vue qui sont liés au locuteur par des liens d'un type précis. Par la suite, on pourrait peut-être étudier dans quelle mesure il existe une cohérence *association*, une cohérence *accord* ou une cohérence *dissociation*.

Ultérieurement, afin de ne pas perdre de vue l'aspect global et pour fournir une interprétation de l'ensemble du texte en question, on pourra réunir les différentes sous-analyses et étudier dans quelle mesure il y a une interaction entre les résultats. C'est là une perspective qui pourrait ressembler à une approche modulaire - une problématique que je ne pourrai pas aborder ici (voir Fløttum 2000).

### Remarques finales

Pour finir, je voudrais mentionner un phénomène langagier déterminé qui mérite d'être développé dans le cadre de l'analyse polyphonique textuelle (deuxième étape). Il s'agit du *discours rapporté* dans toutes ses formes (le phénomène d'*îlot textuel* mentionné ci-dessus en constitue une partie importante). C'est un domaine pour lequel l'analyse polyphonique semble tout indiquée - la présence de différents points de vue y est évidente. Cependant, c'est également un

domaine pour lequel l'analyse polyphonique linguistique n'a pas montré beaucoup d'intérêt (voir pourtant Nølke & Olsen ce volume pour une élaboration intéressante). Par contre, dans les études littéraires, des recherches approfondies ont été entreprises notamment sur le *style indirect libre* et la connotation autonymique (voir Nølke & Olsen ce volume ainsi que les travaux de Holm, Jørgensen et Olsen dans Therkelsen & Klitgård (éds) 1999, dans *Tribune 9*, 1999, et dans Olsen (éd) 2000). Pour ce qui est des *discours direct et indirect* ainsi que des *îlots textuels* (segments guillemetés), il reste beaucoup d'études à faire. Et comme je l'ai déjà indiqué (voir ci-dessus), il est nécessaire d'élaborer certaines catégories de la polyphonie linguistique afin de décrire et d'expliquer toutes les nuances attestées dans les exemples de ce phénomène.

Pour ce qui est du discours rapporté en général, il serait intéressant d'examiner dans quelle mesure le modèle élaboré pour l'analyse de l'organisation du discours par Roulet (1999) pourra contribuer à notre analyse. Il faut bien sûr souligner que, par exemple, dans notre étude sur *Le Temps retrouvé* (Fløttum & Norén en préparation), nous n'avons pas les mêmes ambitions que Roulet, à savoir « rendre compte globalement de la complexité de l'organisation du discours » (Roulet 1999 : 188). Nous voulons simplement tenter d'apporter la plus grande précision possible à la description des phénomènes abordés dans les formes d'organisations énonciative (dite « élémentaire ») et polyphonique (dite « complexe »), proposées par Roulet. Considérons le contenu de ces deux formes d'organisation.

D'abord *l'organisation énonciative*. Décrire cette forme d'organisation est pour Roulet « analyser les interventions qui constituent le texte en discours produits et représentés (7) de divers types à différents niveaux d'emboîtement » (ibid.:228). Selon Roulet, l'analyse de cette organisation repose sur le « couplage » entre des informations de modules différents : hiérarchique et linguistique (si les discours représentés sont marqués) ou référentiel (si les discours représentés ne sont pas marqués). Ces discours représentés peuvent

se manifester de diverses manières : ils peuvent être *désignés, formulés ou implicites* (pour des exemples, voir Roulet 1999 : 229). De plus, les discours *formulés* peuvent l'être de manière *directe, indirecte* ou *indirecte libre* (8). Cette forme d'organisation est *élémentaire* dans les termes de Roulet, tandis que la forme d'organisation appelée *polyphonique* est *complexe*. La complexité consiste dans le fait que cette organisation polyphonique est fondée sur « le couplage entre les structures linguistiques, l'organisation informationnelle, la structure interactionnelle, la structure hiérarchique et l'organisation relationnelle » (ibid.:249-250). Une analyse de l'organisation polyphonique doit aboutir à une description des fonctions des différents discours représentés. Dans cette organisation, on trouve la distinction primordiale dans le modèle de Roulet, à savoir la distinction entre les notions de *diaphonie* et de *polyphonie*. C'est le couplage entre les dimensions énonciative et interactionnelle qui permet de les définir comme suit : *diaphonie* correspond à la représentation du discours de l'interlocuteur destinataire immédiat et *polyphonie* à la représentation des discours d'autres personnes. Roulet maintient que cette distinction est importante, « car les deux types de représentations jouent des rôles très différents dans le discours » (ibid.:251). Je suis tout à fait d'accord sur le point que les rôles des deux représentations sont différents. Il faudra pourtant poursuivre des études pour expliciter cette différence.

Il est évident que les études entreprises par l'école de Genève en général et par Roulet en particulier dans ce domaine sont importantes pour nos recherches polyphoniques liées au niveau textuel, notamment pour les analyses que nous entreprendrons sur les différentes formes de *discours rapporté*. Nous pourrions certainement profiter des nombreuses études qui sont effectuées dans ce domaine. Cependant, il est assez difficile d'accepter une limitation de l'organisation polyphonique de la manière dont le fait Roulet. La polyphonie, telle que nous la concevons dans notre projet, peut se manifester dans tout énoncé, qu'il soit question de ce que nous

appelons traditionnellement discours rapporté ou non. Le discours rapporté est bien entendu un domaine particulièrement pertinent pour l'analyse polyphonique, mais simplement un phénomène parmi beaucoup d'autres.

\*\*\*\*\*

Ma présentation de ces quelques remarques plus ou moins bien fondées ne représente qu'une tentative d'explicitier un tant soit peu certains points qu'il faudra développer dans l'appareil théorique de la polyphonie pour être à même de rendre compte de la pluralité de voix qui se manifeste dans des textes authentiques. Plus spécifiquement, j'ai d'abord mentionné les notions de *point de vue* et de *liens*: ensuite, j'ai indiqué le besoin d'élaborer l'analyse d'un phénomène langagier déterminé, à savoir *le discours rapporté* (ou représenté). Dans ce domaine, on pourra profiter de ce que Roulet et ses collègues ont déjà fait, bien que son modèle ait une portée différente et beaucoup plus grande que celle que nous proposons à l'intérieur du cadre de la polyphonie.

### Notes :

(1) Pour une présentation du projet, voir le site internet <http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/>, Therkelsen & Klitgård (éds) 1999, *Tribune 9*, 1999, Fløttum 2000, Olsen (éd) 2000, et *Actes du XIVe Congrès des Romanistes Scandinaves* (à paraître).

(2) Pour la différence entre locuteur-en-tant-que-tel (l) et locuteur-en-tant-qu'individu (L), voir Nølke 1994 : 152.

Le *l* existe seulement par le fait d'être responsable de l'énoncé tandis que le *L* a une existence indépendante de l'énoncé en question. Le *L* est important dans la mesure où il assure la cohérence textuelle, dans laquelle on peut considérer le *l* comme une image particulière du *L*. Nølke propose aujourd'hui une terminologie plus simple et qui me semble plus appropriée : il fait la distinction entre *locuteur*

*phrastique et locuteur textuel* (Nølke & Olsen ce volume).

(3) Il s'agit bien entendu d'un texte très simple et dont la structure ne correspond pas du tout à la complexité que l'on peut trouver dans des textes authentiques. Je suis tout à fait d'accord avec Roulet affirmant que quand on travaille "sur la continuité de discours authentiques (...), on ne peut manquer d'être frappé par l'extrême complexité de leur organisation à différents niveaux." (Roulet 1999 : 187) Pour des raisons pratiques, j'ai pourtant choisi de me baser, dans cette présentation, sur un texte construit, qui sera accompagné de quelques exemples de tex-tes littéraires.

(4) Une autre possibilité pourrait être d'appeler ce dernier type *argumentatif*, dans la mesure où il exprime une orientation argumentative. Cependant, pour le moment, comme je ne suis pas tout à fait sûre que ce dernier terme soit approprié, j'opte pour le terme *relationnel*. Noter que Nølke travaille également sur une nouvelle classification des pdv. Il propose une première distinction entre des pdv *simples* et des pdv *complexes*. Pour ces derniers, il y a deux types : *hiérarchiques* et *relationnels* (Nølke & Olsen ce volume).

(5) La distinction polyphonie interne (Nølke 1994) pourra également servir dans la caractérisation de ce texte; voir Fløttum en préparation.

(6) Nølke (voir Nølke & Olsen ce volume) propose aujourd'hui une distinction entre *lien de responsabilité* et *lien de non-responsabilité*, où cette dernière catégorie est divisée en différents sous-types, comme *accord*, *désaccord*, *neutre*, *réfutation*, etc. Cependant, cela constituera probablement un problème de définir clairement ces sous-types.

(7) Roulet utilise le terme " discours représenté " selon l'usage de Fairclough pour ce qui traditionnellement est appelé discours

rapporté.

(8) Roulet ne semble pas prendre en considération le type *direct libre*, traité entre autres par Rosier 1999.

## References :

*Actes du XIVe Congrès des Romanistes Scandinaves*, Stockholm 1999 (à paraître)

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minit.

Fløttum, K. (1997). Cohérence textuelle et polyphonie. Caron, B. (éd.)

*Proceedings of the 16th International Congress of Linguists* (Paris 1997).

Oxford : Pergamon/Elsevier, Sciences, CD-ROM, Paper no. 0330.

Fløttum, K. (1999a). Typologie textuelle et polyphonie : quelques questions.

*TRIBUNE* 9, 81-96, Institut d'Etudes romanes, Université de Bergen.

Fløttum, K. (1999b). Linguistic polyphony - an introduction and some applications.

O. Dysthe (ed): *The dialogical perspective and Bakhtin*. University of Bergen: PLF Report 2/99, 100-111.

Fløttum, K. (2000). Combining linguistic and literary perspectives on polyphony - a

methodological challenge. M. Olsen (éd), *Polyphonie - linguistique et littéraire, no.1*. Roskilde: RUC, 15-30. (Working Paper)

Fløttum, K. (en préparation). Pour une cohérence textuelle énonciative.

Fløttum, K. & C. Norén (en préparation). Répliques et îlots textuels dans *Le Temps retrouvé* de Marcel Proust.

Jørgensen, K. S. R. (2000). Etude stylistique du discours de " l'autre " dans Madame Bovary. M. Olsen (éd), *Polyphonie - linguistique et littéraire, no.1*. Roskilde: RUC, 53-69. (Working Paper)

Nølke, H. (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain : Peeters.

Nølke, H. & Olsen, M. (ce volume). Polyphonie : théorie et terminologie

Olsen, M. (éd) (2000). *Polyphonie - linguistique et littéraire, no.1*. Roskilde : RUC (Working Paper).

Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté*. Paris/Bruxelles : Duculot

Roulet, E. (1999). Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours. H.Nølke & J.-M.Adam, *Approches modulaires : de la langue au discours*.



Lausanne: Delachaux et Niestlé, 187-257

Therkelsen, R. & E. Klitgård (éds) (1999).  
*Detaljen - tekstanalysen og dens grænser, II*.  
Roskilde Universitetsforlag (articles de H.  
Nølke, M. Olsen, K. S. Ravn Jørgensen,  
H.V. Holm, parmi d'autres) *Tribune* (1999),  
no 9, Université de Bergen, Institut d'Etudes  
romanes, (articles sur la polyphonie  
linguistique et la polyphonie littéraire de H.  
Nølke, J. Børtnes, K. Sørensen Ravn  
Jørgensen, M. Olsen, K. Fløttum,  
H.V.Holm)